



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BILAN ANNUEL DE LA DOUANE

2020



ÉDITO



Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance



Olivier Dussopt
Ministre délégué auprès du ministre
de l'Économie, des Finances et de la Relance,
chargé des Comptes publics

L'année 2020 aura été marquée par de nombreux bouleversements pour l'ensemble des missions de la douane en raison de la pandémie de la Covid-19 qui a frappé largement et durablement l'ensemble de la communauté nationale.

Dans ce contexte, la douane a révélé une nouvelle fois sa capacité à réagir face à la crise, non seulement pour garantir l'approvisionnement en masques et autres dispositifs médicaux, mais aussi pour continuer à lutter avec force et détermination contre tous les trafics, et à être en perpétuelle réinvention.

Parallèlement, après des années de négociations et de préparation, notre pays a rétabli en 2020 une nouvelle frontière avec le Royaume-Uni, dont la sortie de l'Union européenne est devenue effective au 31 décembre 2020.

Ce défi a été relevé de la plus belle des manières : par un important travail de communication en amont auprès des entreprises afin de les sensibiliser aux nouvelles formalités et, surtout, par la mise en place d'un dispositif innovant, dénommé « frontière intelligente », reposant sur l'anticipation des formalités par les opérateurs économiques.

Nous constatons depuis le début de l'année, le succès de la préparation réalisée en 2020 et au cours des années précédentes.

Grâce à l'action des agents des douanes, que ce soit sur le terrain ou en télétravail, et à celle de ses partenaires publics et privés, notre administration a traversé cette crise mondiale tout en renforçant la sécurité de nos concitoyens et son soutien à la compétitivité de nos entreprises.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et révèlent, à nouveau, l'action des douaniers pour sécuriser les flux de marchandises et accompagner les entreprises dans leurs démarches :

- **Engagement de la douane lors du confinement lié à la Covid-19 :** 90% des dossiers d'importation traités en 1 journée, 11,74 millions de masques contrôlés non conformes et retirés du marché, 272 000 masques retirés du marché pour contrefaçon.

- **Brexit :** 300 réunions d'informations et 40 webinaires pour informer les entreprises et 600 douaniers recrutés et formés entre 2018 et 2020.
- **Saisies nationales de stupéfiants :** 9,06 tonnes de cocaïne, 60,3 tonnes de cannabis, 1,16 tonne de drogues de synthèse.
- **Saisies nationales de tabacs de contrebande :** 284,54 tonnes et 15 441 constatations douanières.
- **Saisies de contrefaçons :** 5,6 millions d'articles.
- **Fraudes financières :** 44,8 millions d'euros saisis ou identifiés.

Nous savons tous pouvoir compter sur la douane pour nous protéger et protéger notre territoire.

Ces achèvements sont d'autant plus remarquables qu'ils se conjuguent aux profondes transformations de la douane.

Avec l'unification du recouvrement des recettes fiscales et sociales décidée par le Gouvernement et poursuivant un objectif d'intérêt général de simplification et d'amélioration au bénéfice des usagers, la douane se renforce et s'affirme comme l'administration de la frontière et l'administration de la marchandise et rappelle, à nouveau, son rôle, sa place et son unicité face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain liés aux flux de marchandises. Outre les nouvelles technologies qu'elle a su intégrer à son activité, au bénéfice des usagers comme des agents pour une meilleure efficacité du service public, elle est porteuse de projets innovants qui trouveront à se concrétiser durant l'année en cours : régulation du e-commerce, FRANCE SÉSAME point de contact unique numérique pour le passage frontière des marchandises.

Se renforcer autour de la frontière et de la marchandise, tel est le mot d'ordre de la douane. Rendez-vous en 2021 pour relever ces défis passionnants !



SOMMAIRE

Page 5
CHIFFRES-CLÉS

Page 7
TEMPS FORTS

Page 9
01
S'engager pendant
la crise sanitaire

Page 23
02
Réussir le Brexit

Page 33
03
Renforcer et moderniser
la douane

Page 43
ANNEXES

CHIFFRES-CLÉS 2020

LUTTE CONTRE TOUS LES TRAFICS

> Stupéfiants

Sur le territoire national et en haute mer



88,72 T
SAISIES
(+1,39% par rapport à 2019)

9,06 T
COCAÏNE
(+2,9% par rapport à 2019)

60,3 T
CANNABIS
(+15,3% par rapport à 2019)

1,16 T
DROGUES DE SYNTHÈSE
(+56% par rapport à 2019)

À l'étranger sur renseignement de la douane française

27,9 T
SAISIES
(+25% par rapport à 2019)

dont
11,1 T
COCAÏNE
15,8 T
CANNABIS

> Tabacs de contrebande

15 441
CONSTATATIONS

284,5 T
SAISIES
(sur le territoire national)



> Fraude financière

44,8 M€
SAISIS OU IDENTIFIÉS



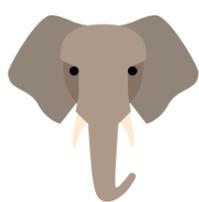
217 cas de blanchiment douanier
304,8 M€ redressés

> Protection du consommateur



3,18 M
DE JOUETS CONTRÔLÉS

> Protection des espèces



265
CONSTATATIONS

> Armes



467
SAISIES

> Contrefaçons



5,6 M
D'ARTICLES SAISIS
(+20% par rapport à 2019)

DÉDOUANEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE



2'31''

DÉLAI MOYEN D'IMMOBILISATION DES MARCHANDISES
(13 minutes en 2004)

> Labellisation douanière



1 804 OEA*
2^E RANG EUROPÉEN

* Opérateurs Économiques Agréés



1 743
ENTREPRISES
conseillées par les pôles
d'action économique
de la douane



88 %
TAUX DE DÉMATÉRIALISATION
des formalités déclaratives

> Fiscalité



76,28 Mds€
PERÇUS

> Ressources humaines



16 897 ETP
(équivalent temps plein
au 31/12/2020)

TEMPS FORTS 2020

JANVIER

- Saisie de 7 tonnes de cigarettes dissimulées dans un chargement de couvercles de casseroles par la brigade d'Arles.
- Les douaniers d'Aulnay-sous-Bois interdisent l'entrée sur le territoire de 28 000 montres contenant un taux très important de plomb.



FÉVRIER

- Présentation du plan d'action ministériel de lutte contre la contrebande de tabac.
- 10 tonnes de cigarettes saisies dans un chargement censé contenir des "Corn flakes".
- Saisie de 175 kilos de méthamphétamine par les douaniers d'Hendaye.
- Création du nouveau service à compétence nationale SAMIA (Service des autorisations des mouvements internationaux d'armes).



MARS

- 8 mars, journée internationale des droits des femmes. La douane s'engage en faveur de l'égalité professionnelle.
- Début du pont aérien Paris-Vatry avec la Chine dans le cadre de la pandémie de la Covid-19.
- Pont Tanger-Sète pour rapatrier des camping-caristes français bloqués au Maroc.



AVRIL

- Saisie de plus de 300 kilos de cocaïne par les douaniers du port de Marseille Fos.
- Les douaniers de Nouvelle-Calédonie à l'origine d'une saisie d'une tonne de méthamphétamine par l'Australie.
- Atterrissage à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry d'un vol en provenance de Chine contenant 1,9 million de masques FFP.



MAI

- Saisie d'1,4 tonne de cocaïne par la brigade de surveillance des conteneurs du Havre-Port suite à un travail d'enquête de la DNRED.
- Les douaniers de Dijon saisissent 438 kilos d'herbe de cannabis et 92 000 médicaments à effets psychotropes.
- Plusieurs saisies marquantes par les douaniers de Guyane dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal.



JUIN

- Saisie de 538 kilos d'herbe de cannabis par la brigade de Metz.
- Plus de 300 000 euros dissimulés dans un camion benne découverts par les douaniers de Narbonne.



JUILLET

- Lancement du plan égalité professionnelle de la douane.
- Défilé du 14 juillet sur la place de la Concorde.



AOÛT

- Les douaniers de Dunkerque saisissent 1,4 tonne de cocaïne.
- Découverte d'armes et de munitions par les douaniers garde-côtes de Lorient suite au contrôle d'un catamaran en baie de Quiberon.
- 250 000 articles de contrefaçon de jouets et d'articles scolaires retirés du marché par les douaniers de Lons-le-Saunier et de Martinique.



SEPTEMBRE

- Le Webinaire douane-DGAL présenté par Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, relance la campagne Brexit.
- Les douaniers de Dunkerque et de Narbonne saisissent 2 tonnes de tabacs de contrebande.
- Déplacement d'Olivier Dussopt à la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières.



OCTOBRE

- Début des marches à blanc Brexit dans les ports de Dieppe, Ouistreham et Roscoff.
- Remise de 25 000 objets culturels aux autorités marocaines.
- Lancement du nouveau plan tabacs 2020-2021.
- Destruction de 30 300 faux dentiers (articles de déguisement) dangereux pour la sécurité des enfants.



NOVEMBRE

- Les douaniers de Saint-Étienne détruisent 37 000 contrefaçons de textile et de maroquinerie.
- 1,4 tonne d'herbe de cannabis saisie par les douaniers du Perthus dans un chargement de fruits et légumes.
- Marches à blanc à Dunkerque, Calais et Cherbourg.



DÉCEMBRE

- Saisie de 653 kilos de pollen de cannabis par la brigade de Bourges.
- Lancement de l'ultime campagne d'information Brexit à destination des voyageurs et des entreprises françaises et européennes.
- Webinaire Brexit en anglais "LET'S CROSS BREXIT TOGETHER".
- 27 400 objets archéologiques pillés saisis par la DNRED avec la coopération de la DRAC Grand-Est.
- 31 décembre, minuit : le Royaume-Uni quitte l'Union douanière.





01

01

S'ENGAGER PENDANT LA CRISE SANITAIRE

- > L'engagement de la douane aux côtés des entreprises
- > L'adaptation des missions de lutte contre tous les trafics

S'ENGAGER PENDANT LA CRISE SANITAIRE



COVID

> L'engagement de la douane aux côtés des entreprises

La pandémie de la Covid-19 qui a touché l'ensemble de la population mondiale en 2020 a eu de fortes conséquences sur l'activité douanière. Les services douaniers se sont mobilisés pour aider les entreprises à faire face à cette situation inédite. Ils se sont également retrouvés en première ligne pour le dédouanement des matériels de protection médicale.



Décembre 2019, les premiers cas de la Covid-19 sont recensés à Wuhan en Chine.

En France, les premiers cas sont détectés le 24 janvier 2020. En raison de l'explosion des cas de contamination, la France entre en confinement le 17 mars, une situation inédite qui conduit la douane à une mobilisation particulière.



rotations d'avions cargo avec la Chine pour acheminer du matériel médical

1. En 2020, l'importation de masques a constitué l'un des enjeux les plus sensibles en matière de dédouanement

La douane a participé à la mise en place d'un pont aérien entre la Chine et la France, en coopération avec le logisticien GEODIS. À partir du 30 mars et pendant 13 semaines, les rotations aériennes se sont enchaînées sur les ponts aériens mis en place entre la Chine et l'aéroport de Roissy-CDG ainsi que celui de Paris-Vatry. Au total, **plus de 1 740 vols ont atterri à Roissy-CDG et 70 à Vatry acheminant plus de 5 milliards de masques**, destinés essentiellement aux établissements hospitaliers mais aussi à des entreprises et des collectivités locales. Cette lourde logistique a mobilisé de nombreux services douaniers, dont les services de la direction régionale de Reims et le service d'analyse de risque et de ciblage (SARC) qui a mis en place une politique nationale de ciblage des déclarations afin de veiller au respect des réglementations techniques et aider les entreprises dans leurs démarches d'importation.

Les masques de protection Covid-19 sont soumis à des normes techniques que les douaniers ont dû contrôler lors de l'importation. Le respect de ces normes est essentiel, il garantit que les masques sont conformes aux

S'ENGAGER PENDANT LA CRISE SANITAIRE


85%

des masques importés en 2020 sont des masques sanitaires (chirurgicaux et FFP), près de 10% sont des masques « grand public »

11,74 M

masques contrôlés non conformes et retirés du marché

272 000

masques retirés du marché pour contrefaçon

exigences de sécurité et de performance. Pour assurer l'approvisionnement massif de masques, un mécanisme de reconnaissance d'équivalence de normes internationales aux normes européennes a été mis en place au printemps 2020.

La douane a assuré seule le contrôle de la conformité de ces masques au regard des règles édictées par les administrations partenaires (DG Santé, DG Travail, DGCCRF...), par des contrôles documentaires mais également physiques des flux d'importation.

Dans ce contexte de pandémie, des mesures exceptionnelles ont été mises en place afin de fluidifier les importations et réduire les délais de traitement des dossiers de dédouanement. Une cellule a été créée à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, chargée de l'étude et de la recevabilité des dossiers ; une autre cellule implantée à la direction générale a eu la charge des dossiers les plus délicats. La moitié des dossiers d'importation a ainsi été traitée en moins de 30 minutes et 90% des dossiers ont été traités dans la journée.

Ces contrôles ont permis de mettre en évidence des fraudes et des irrégularités, notamment :

- des faux certificats de conformité émis et facturés plus de 3 000 € par des organismes italiens et polonais non habilités ;
- des documents sans lien avec les marchandises ;
- des matériels défectueux.

Au total, entre le 1^{er} mars et le 15 octobre 2020, les services douaniers ont traité plus de **68 000 déclarations d'importation de masques dont près de 22 000 déclarations en fret cargo** (qui représente le principal vecteur d'acheminement des masques).

Ces importations représentent **une valeur statistique de 4,6 milliards d'euros**.

Les principaux pays d'importation des masques sont la Chine (88% du fret cargo), le Vietnam (3,5%) et la Tunisie (2,3%).



2. Un rôle d'information et d'accompagnement des entreprises crucial pendant la période d'urgence sanitaire

De nombreux opérateurs novices en matière d'importations en provenance des pays tiers ont eu besoin de s'approvisionner en équipement de protection contre la Covid-19. Un guide relatif au dédouanement des masques, un tableau récapitulatif des nomenclatures douanières pour les produits Covid-19 ainsi que des schémas opérationnels ont été très vite diffusés aux entreprises afin de les aider à appréhender les formalités de dédouanement. Des opérations de communication numériques (webinaires) ont en outre été menées par les pôles d'action économique, qui ont pu accompagner de façon personnalisée de nombreux opérateurs.

Les postes d'attachés douaniers ont également été très sollicités pendant cette crise, notamment le poste de l'attaché douanier en Chine. Dans le cadre de la mise en place de ponts aériens entre la Chine et l'Europe, le poste a été intégré à la « cellule approvisionnement » créée à l'ambassade de France à Pékin et à son état-major de crise.

Le poste de l'attaché douanier a ainsi permis de faciliter les procédures douanières réalisées aux aéroports de Shanghai et Shenzhen, et de conseiller les opérateurs privés à l'exportation de Chine, dans un contexte très tendu et concurrentiel : ainsi, l'aéroport de Shanghai est passé à plus 3 000 vols en mars contre 1 000 vols mensuels enregistrés habituellement au plan national tandis que les usines chinoises passaient d'une capacité de production quotidienne de masques de 20 à 115 millions. Par ailleurs, la réglementation douanière chinoise a subi de nombreuses évolutions imprévues pendant cette crise, et le poste de l'attaché douanier a dû réagir très rapidement afin d'éviter des blocages de matériels médicaux à destination de la France.

De façon générale, l'ensemble des postes d'attaché douanier a participé aux opérations de rapatriement des passagers français isolés à l'étranger, dans un contexte de très forte pression temporelle. Ils ont par ailleurs tenu une veille réglementaire des mesures mises en place à travers le monde et impactant les flux logistiques (telles que les fermetures de frontières, les prohibitions à l'export de certains matériels médicaux ou la mise en place d'aides sectorielles par les gouvernements étrangers).

Afin de faciliter l'importation de dispositifs médicaux et d'équipements de protection dans le cadre de la crise sanitaire, une franchise de droits et taxes (droits de douane et TVA) à l'importation a été mise en place. C'est la douane française qui a porté cette demande auprès de la Commission européenne dès le mois de mars 2020, un mécanisme efficace qui a donné lieu à la délivrance de plus de 1 000 visas d'importation en franchise.

Autre action forte de la douane pendant cette crise sanitaire, des mesures ont été prises afin de faciliter la production de gel hydroalcoolique, un produit contenant de l'alcool, produit soumis à une législation stricte. Les autorisations douanières ont été assouplies afin de permettre aux pharmaciens et industriels de s'approvisionner rapidement en alcool.

Localement, le service de Pointe-à-Pitre a participé activement au développement d'une nouvelle filière de fabrication locale de gel hydroalcoolique à partir d'une ressource disponible en Guadeloupe : l'alcool de canne à sucre (une partie a été offerte par les rhumiers de Guadeloupe).



Les services du recouvrement ont également été acteurs de cette crise. L'objectif était de participer au soutien des entreprises dont la trésorerie a été mise à mal pendant la crise, tout en préservant la perception des recettes de l'État. Un dispositif comptable de soutien aux entreprises a ainsi été mis en place. Il a permis d'octroyer des reports de paiement de deux mois en moyenne aux entreprises en difficulté, le temps pour celles-ci de pouvoir bénéficier de crédits bancaires, de trésorerie et de prêts garantis par l'État.

INFOS DOUANE SERVICE
(service de renseignement téléphonique douanier pour les publics externes)

+40 000

appels sur les conséquences douanières de la crise sanitaire entre le 17 mars et le 15 juin 2020

S'ENGAGER PENDANT LA CRISE SANITAIRE



LUTTE

> L'adaptation des missions de lutte contre tous les trafics

Tout au long de la crise sanitaire, la douane a poursuivi ses missions de lutte contre les trafics sur le territoire et aux frontières.



1. Un contrôle des frontières renforcé

Avec le confinement, la fermeture de certaines frontières et la mise en place de restrictions de circulation, la douane s'est trouvée mobilisée pour assurer la tenue des points de passage frontaliers, notamment avec les frontières espagnole et andorrane. Des barrages filtrants ont été instaurés et les contrôles assurés en lien avec la police et la gendarmerie, notamment sur la problématique des mouvements transfrontaliers et de la lutte contre les trafics illicites.

2. Une lutte contre les stupéfiants toujours active

Le confinement et les restrictions de circulation ont eu des conséquences sur le trafic de stupéfiants. La fermeture temporaire de certaines frontières a désorganisé les filières criminelles qui se sont réadaptées. Les trafics n'ont donc pas cessé pendant cette période. Les services douaniers ont ainsi redéployé leurs contrôles afin de contrer les nouveaux modes d'acheminement des trafics.

En 2020, les services douaniers ont ainsi réalisé sur le territoire **16 215 constatations en matière de stupéfiants**, un résultat en progression par rapport à 2019 (+1,39%).

L'une des tendances de l'année 2020 est la **progression des saisies de cannabis : 60,32 tonnes (52,3 tonnes en 2019), soit plus de 15% par rapport à l'année précédente**, une progression due à la forte hausse des saisies d'herbe de cannabis. **L'herbe de cannabis représente ainsi 62% des volumes saisis en 2020**, contre 35% pour les saisies de résine de cannabis. En 2019, ces chiffres s'établissaient à 37% pour l'herbe de cannabis et 54% pour la résine.

Cette évolution des saisies s'explique par le fait que l'herbe de cannabis est de plus en plus prisée par les consommateurs de stupéfiants, qui la considèrent comme un produit « naturel ». Elle présente en outre des teneurs en THC (substance psychoactive) beaucoup plus fortes et donc plus attractives que dans le passé.

Les saisies de cocaïne sont également en hausse par rapport à 2019 : 9 tonnes ont été saisies en 2020, soit une augmentation de près de 3% par rapport à 2019. Même constat pour les saisies de drogues de synthèse qui s'élevaient à 1 161 kg, plus 56% par rapport à 2019 (745 kg en 2019).

Tous les vecteurs du transport sont concernés par ces trafics de stupéfiants. Les réseaux criminels les utilisent toutefois de façon différenciée en fonction du type de stupéfiant : 90% du cannabis est acheminé par la route

S'ENGAGER PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Plan anti-mules

DR ORLY

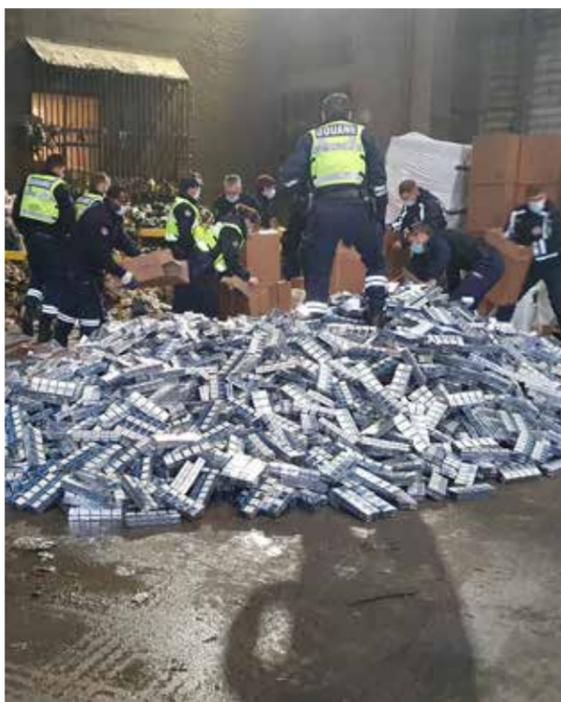
197

constatations portant sur de la cocaïne en provenance de Guyane en 2020, pour une quantité saisie qui s'élève à 563 kg

DR GUYANE

157

constatations portant sur de la cocaïne sur des voyageurs, pour une quantité saisie qui s'élève à 581 kg



(et notamment les poids lourds en raison des restrictions de circulation imposées aux véhicules légers pendant le confinement). La cocaïne arrive majoritairement par la voie maritime (60% environ), les drogues de synthèse sont, quant à elles, acheminées par le fret express et postal (65% environ).

Dans le cadre d'affaires réalisées à l'étranger sur renseignement de la douane française, 11,1 tonnes de cocaïne ont été interceptées en 2020, ainsi que 15,7 tonnes de cannabis.

Dans la continuité du plan anti-mules pour la cocaïne en provenance de Guyane mis en place en 2019, les constatations se sont poursuivies tout au long de l'année 2020.

Au total, 1 142 kg de cocaïne ont été saisis contre près de 2 tonnes en 2019. Ces résultats en baisse s'expliquent par la fermeture des aéroports en raison de la crise sanitaire.

Il est à noter que 589 oppositions à fonction ont été relevées en 2020, un chiffre important illustrant la dangerosité des missions douanières en matière de lutte contre les réseaux criminels.

3. La lutte contre le trafic de tabac demeure une des priorités de la douane

La lutte contre la contrebande et le commerce illicite des produits du tabac demeure une priorité pour la douane. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de santé publique voulue par le Président de la République et le gouvernement visant notamment à faire de nos enfants la première génération d'adultes sans tabac. Le plan de lutte contre les trafics mis en place sur la période 2018-2019 a porté ses fruits : plus de 360 tonnes de tabacs ont été saisies en 2019.

Un nouveau plan a été élaboré pour la période 2020-2021, s'appuyant sur trois axes :

— Le renseignement, clé de voûte de la lutte contre tous les trafics

L'objectif est d'intensifier les échanges d'informations avec les débitants de tabacs qui peuvent désormais effectuer leur signalement via la nouvelle application « *stop trafic tabacs* ». Par ailleurs, une *task force* a été créée, associant services douaniers de renseignements et de contrôle. Elle doit notamment permettre de mieux appréhender les circuits et filières approvisionnant le marché en Île-de-France.

— Un ciblage des contrôles plus performant

Sont visés notamment les contrôles sur les achats transfrontaliers, en promouvant des actions de coopération avec les autorités douanières espagnoles, belges et polonaises notamment.

Ce renforcement des contrôles s'appuie sur des technologies de pointe telles que le déploiement des nouveaux outils de traçabilité (application mobile, appareils compte fils) permettant la vérification des éléments authentifiants sur les paquets de cigarettes. Des scanners « nouvelle génération » ont en

outre été installés dans les ports et sur les autoroutes pour le contrôle des poids lourds.

— Une coopération qui s'intensifie

Les actions de coopération ont fait l'objet de renforcement à tous les niveaux. Au niveau national les actions « coups de poing » avec le ministère de l'Intérieur, se sont intensifiées en 2020 dans les agglomérations les plus touchées par le trafic « fourmi ». Ainsi, le 3 février 2020, des actions conjointes ayant mobilisé 250 douaniers ont été menées avec la police dans 15 villes de France.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} août 2020, un nouveau dispositif législatif concernant les franchises autorisées pour les particuliers rentrant de l'étranger est entré en vigueur. Il limite désormais le transport à une cartouche par personne, au lieu de 4 précédemment.

Pour l'année 2020, le chiffre des constatations en matière de trafics de tabacs s'élève à 15 441 pour 284,5 tonnes de produits saisis. Les résultats sont en légère baisse par rapport à 2019, ce qui s'explique notamment par la crise de la Covid-19 et les restrictions de circulation qui ont affecté tous les trafics, obligeant les réseaux criminels à réorganiser leurs filières.

Dans le vecteur express et postal, la direction régionale de Roissy Fret a réalisé en juin dernier une saisie remarquable de 750 kg de tabac dissimulé dans des sachets de thé en provenance de Chine et à destination du Royaume-Uni.

Le vecteur routier reste très important en matière de trafic de tabacs : la brigade des douanes d'Angers a intercepté en juillet 2020 un camion supposé transporter des vêtements pour migrants et contenant en fait 2,5 tonnes de cigarettes.

Le 28 juillet la DNRED a saisi près de 12 tonnes de tabacs à narguilé. L'intervention s'est faite avec l'appui des services du RAID de la police nationale. Cette opération a permis de démanteler un réseau d'approvisionnement qui oeuvrait entre la France et l'Allemagne.

L'accompagnement à la transformation nécessaire du réseau des buralistes a continué en 2020. Ce réseau regroupe près de 24 000 débits sur le territoire, et a constitué un réseau de proximité très important pendant la crise de la Covid-19 et la période de confinement, au cours de laquelle près de 90% des débits ont pu rester ouverts au public.

Le métier de buraliste continue à évoluer vers celui de commerçant d'utilité publique et locale grâce à de nouvelles prestations offertes aux usagers (encaissement des créances fiscales et amendes, prestations locales de service public).

4. Une lutte continue contre la contrefaçon

La lutte contre la contrefaçon constitue un défi majeur pour les États et une priorité pour la douane. La contrefaçon est en effet une menace pour la santé publique, pour la sécurité des consommateurs et pour l'économie nationale.

Aujourd'hui, tous les produits sont concernés par la contrefaçon, des articles de luxe aux produits du quotidien : brosses à dents, jouets, articles de jardin, de bricolage, de puériculture, et même des biens de consommation courante tels que les timbres ou les produits industriels.

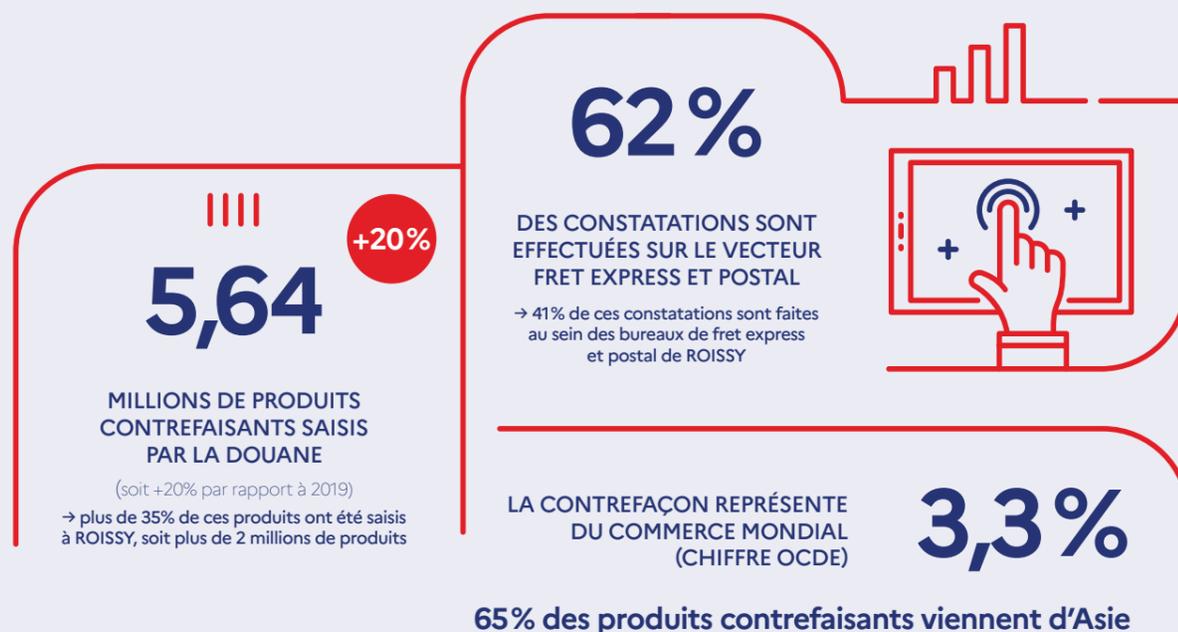
Ces contrefaçons produites à l'échelle mondiale, majoritairement en Asie, circulent de manière croissante par le fret express et postal, via les plateformes de vente en ligne.

Pour l'année 2020, les saisies ont augmenté d'environ 20% par rapport à l'année précédente, ce qui représente plus de **5,6 millions de contrefaçons interceptées par les services douaniers français**, malgré le contexte de crise sanitaire. Cette forte augmentation s'explique notamment par des interceptions plus importantes en volume de certains produits, plus particulièrement les timbres poste, les pochettes en plastique figurant des personnages de fiction et destinées à conditionner des stupéfiants, mais aussi des masques de protection respiratoire. Ces équipements de protection respiratoire contrefaisant sont généralement non conformes aux normes en vigueur, aspect majeur de la fraude sur ce type de produits.



S'ENGAGER PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Chiffres-clés de la contrefaçon



En 2020, les produits contrefaisants suivants ont été saisis par la douane



En juillet, les douaniers de Martinique ont intercepté près de 22 000 contrefaçons de jouets (peluches, jouets de plages, voitures, etc.) et articles scolaires contrefaisant des marques de jouets déposées.

Autre exemple de l'action de la douane en matière de contrefaçons, la brigade de Saint-Étienne a détruit 12 tonnes de vêtements, articles de maroquinerie et chaussures contrefaisant plus de 23 marques (des marques de luxe pour la plupart). La valeur théorique de ces produits sur le marché légal est estimée à plus de 17 millions d'euros.

Les services douaniers se sont organisés pendant le confinement pour poursuivre leur activité d'enregistrement des demandes d'intervention des titulaires de droit avec 1 461 demandes enregistrées en 2020 dont 479 gérées directement par les autorités françaises.

Afin de mieux lutter contre l'explosion du phénomène de la contrefaçon dû au très fort développement du e-commerce, la douane intensifie son action sur les réseaux internet, grâce notamment à des services spécialisés de cyberdouaniers qui travaillent activement en vue d'infiltrer et démanteler les organisations clandestines intervenant sur le *Darknet*.

Elle travaille également en partenariat étroit avec le secteur privé : les titulaires de droits et leurs représentants, l'Unifab (Union des fabricants pour la protec-

tion internationale de la propriété intellectuelle), le CNAC (Comité national anti-contrefaçons), et aujourd'hui l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), mais aussi les expressistes et les opérateurs du commerce en ligne.

Un plan spécifique de lutte contre la contrefaçon a été lancé en début d'année 2021. Ce plan a notamment pour objectifs de mieux coopérer avec tous les acteurs de la lutte contre la contrefaçon (acteurs du e-commerce « *market places* », mais aussi réseaux sociaux, acteurs institutionnels, titulaires de droits), et de renforcer la collecte et le traitement du renseignement par l'usage accru du data mining notamment.

5. Les ressources humaines en temps de la Covid-19

Dès l'annonce du confinement le 17 mars 2020, un plan de continuité d'activité a été déployé afin de permettre le maintien des activités essentielles de l'administration. Il est piloté pour l'ensemble des administrations par le secrétaire général de la Défense et de la sécurité nationale rattaché au premier ministre.

L'administration des douanes a fait partie des administrations en première ligne dans la gestion de cette crise sanitaire, avec la poursuite de ses missions de contrôle aux frontières et de lutte contre les trafics et les réseaux criminels, mais également avec le volet sensible du dédouanement des matériels sanitaires en provenance de l'étranger.

Le télétravail a été massivement déployé dans tous les secteurs d'activité qui pouvaient y avoir recours. Toutefois, en raison de la spécificité des missions douanières, de nombreux agents de la branche de la surveillance ont poursuivi leurs missions en présentiel afin d'assurer la sécurité du territoire et des citoyens.



S'ENGAGER PENDANT LA CRISE SANITAIRE

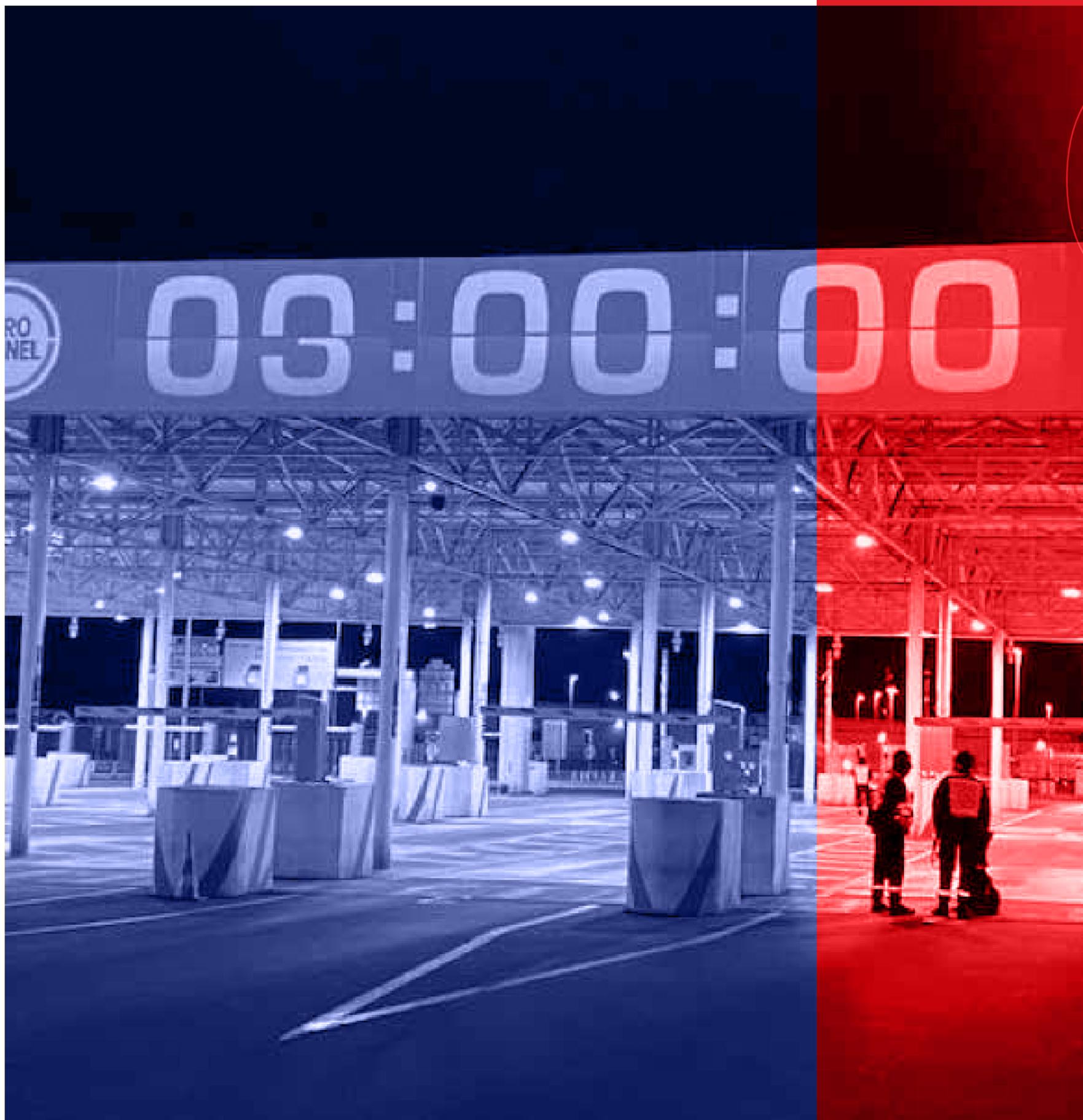
6. Œuvrer à la défense du patrimoine culturel

L'année 2020 a vu la réalisation de belles affaires. Une saisie parmi les plus importantes réalisées en France résulte d'une enquête menée en coopération avec les autorités belges et les services déconcentrés du ministère de la Culture. Suite à un signalement des autorités belges, les enquêteurs de la DNRED, accompagnés d'archéologues de la DRAC Grand-Est, ont découvert chez un particulier **un ensemble de pièces archéologiques d'une qualité exceptionnelle** (bracelets et torques (colliers) datant de l'âge du bronze et de l'âge du fer, un dodécaèdre romain dont il n'existe qu'une centaine d'exemplaires connus et dont l'utilisation demeure une énigme archéologique, des fibules romaines, des boucles de ceintures mérovingiennes, médiévales et de la Renaissance, des éléments de statues, et des monnaies romaines et gauloises). Au total plus de 27 400 pièces archéologiques provenant de pillages de sites archéologiques ont ainsi été saisies.

Autre exemple de la mission douanière de protection du patrimoine culturel, un trésor archéologique saisi par la douane française en 2005 et 2006 a été remis en octobre 2020 au Consul général du Royaume du Maroc à Marseille dans les locaux du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM).

Au total, 25 500 objets fossiles et archéologiques (trilobites, dents, crânes et mâchoires d'animaux, pointes de flèches, outils taillés et gravures rupestres) vont être rapportés au Maroc. Ils proviennent de sites pré-sahariens et de l'anti-Atlas, et datent de - 500 millions d'années et de l'époque du paléolithique et du néolithique (6 130 000 ans/-6 000 ans).





02

02

RÉUSSIR LE BREXIT

- > Se préparer à une échéance majeure
- > Une communication renforcée pour accompagner les entreprises vers le Brexit
- > Le jour J : reportage photos

RÉUSSIR LE BREXIT



PRÉPARA

> Se préparer à une échéance majeure

Les liaisons transmanches ont la particularité d'être de courte durée : les traversées en train durent 35 minutes, celles en ferry 2 heures maximum. La fréquence des rotations des liaisons au départ ou à l'arrivée dans les Hauts-de-France est importante : il y a ainsi environ 50 rotations de ferries par jour à Calais, et pour le tunnel sous la Manche, un départ toutes les 10 minutes. Enfin, dernière particularité, les flux entre la France et le Royaume-Uni sont essentiellement routiers, contrairement à ceux avec les autres pays d'Europe, qui sont principalement maritimes et plus longs.



En 2020, la douane a continué à se préparer au Brexit en vue de la sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne le 1^{er} janvier 2021.

La douane a mobilisé ses services tout au long de l'année et a accentué sa politique de communication envers les professionnels, mais aussi à destination des voyageurs.

150 000

Nombre d'entreprises françaises commerçant avec le Royaume-Uni



6^e client de la France et son 7^e fournisseur

1. Au cœur du dispositif : la création d'une « frontière intelligente »

La mise en place d'un dispositif innovant et automatisé dénommé la « Frontière Intelligente » reposant sur l'anticipation des formalités par les opérateurs économiques ne pouvait fonctionner pleinement que grâce à des « tests grandeur nature » réalisés en conditions réelles à 7 reprises en 2020.

De nouvelles bornes PABLO (détaxe TVA) ont par ailleurs été déployées dans les gares, ports et aéroports afin de permettre aux voyageurs britanniques d'effectuer les formalités de détaxe dont ils bénéficient désormais avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

FOCUS BORNES PABLO

Ces bornes numériques permettent de valider directement en sortie du territoire de l'Union européenne l'exportation des marchandises et la demande de détaxe.

RÉUSSIR LE BREXIT

80 %

des flux routiers entre l'Europe et le Royaume-Uni passent par la France



voyageurs par an transitent par Calais (tunnel et ferries)

ÉVÈNEMENTS

02/10/20 : visite des sites Brexit des Hauts-de-France par le ministre O. Dussopt.

17/11/20 : présentation à la Commission européenne (DG Taxud) de la frontière intelligente à l'occasion de la visite des sites Brexit des Hauts-de-France.

12/10/20 au 14/12/20 : campagne de tests grandeur nature dits « marches à blanc ».

7 tests organisés à Dieppe (12-13/10/20), Ouistreham (20-21/10/20), Roscoff (28 et 29/10/20), Dunkerque (05/11/20), Calais Port (09-10/11/20), Calais Tunnel (13/11/20) et Cherbourg (14/12/20).

1 test informatique au Havre (10/12/20) pour vérification du bon fonctionnement des dispositifs informatique et opérationnel de la frontière intelligente.



2. Des recrutements et des investissements conséquents

Du côté des directions régionales, l'année 2020 a permis de finaliser la mise en place des nouvelles infrastructures immobilières : bureaux de douane à Calais et Dunkerque, travaux d'extension de locaux à Caen ou Paris, aménagement d'infrastructures mises à disposition de la douane par les partenaires (exploitants portuaires et aéroportuaires) à Saint-Malo, Dieppe, Calais...

600 douaniers ont été recrutés depuis 2018, et 100 à venir en 2021 afin de permettre une gestion fluide de la frontière tierce restaurée avec le Royaume-Uni. Ces recrutements ont permis la création de nouvelles brigades à Dunkerque et à Lille. Pour accompagner ces recrutements, des véhicules et des uniformes ont été achetés afin d'équiper rapidement les nouveaux agents.



3. Des attachés douaniers aux avant-postes

Les attachés douaniers à Londres et au Pays-Bas ont été fortement sollicités tout au long de l'année 2020.

À Londres, une veille réglementaire a été effectuée afin de suivre notamment la mise en place du *Border Operating Model*, procédure douanière appliquée à la frontière du Royaume-Uni. L'attaché douanier a également coordonné les échanges entre les autorités françaises et britanniques sur les aspects opérationnels liés au franchissement de la frontière.

Enfin, il a assuré l'information et l'accompagnement des entreprises britanniques en les sensibilisant au dispositif de la frontière intelligente. L'objectif était de les aider à anticiper les nouvelles formalités douanières afin que leurs marchandises puissent franchir la frontière entre le Royaume-Uni et l'Union européenne le plus fluidement possible dès le 1^{er} janvier 2021.

Outre son soutien pour préparer l'échéance du 1^{er} janvier, l'action du conseiller douanier près la Représentation permanente auprès de l'Union européenne (RPUE) s'est quant à elle concentrée sur le suivi des négociations de l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni qui ont abouti le 24 décembre 2020 pour une entrée en vigueur à titre provisoire le 1^{er} janvier 2021.

> Les chiffres-clés du Brexit

Recrutement



600

DOUANIERS
depuis 2018 (+100 en 2021)

Webinaires



40

depuis la crise sanitaire

Réunions



300

RÉUNIONS
douane-entreprises
depuis 2018

Marches à blanc



7

en 2020

Détaxe



70

BORNES DE DÉTAXE
installées en 2020

RÉUSSIR LE BREXIT



BREXIT

> Une communication renforcée pour accompagner les entreprises vers le Brexit

Communiquer auprès des entreprises et les accompagner est une nécessité compte tenu de la spécificité du trafic transmanche : le retour d'une frontière tierce avec le Royaume-Uni implique le rétablissement de formalités douanières, c'est-à-dire le dépôt d'une déclaration en douane et le rétablissement des contrôles, en termes de conformité industrielle (normes), sanitaires et phytosanitaires pour les animaux, les végétaux et les produits agroalimentaires. Enfin, des mesures de politique commerciale seront également applicables.

Cette communication s'est faite en concertation avec les autres administrations partenaires (DGE, DGT, Team France Export, DGAL, préfectures) afin d'apporter aux importateurs/exportateurs mais également aux professionnels du dédouanement, transporteurs et éditeurs de logiciels douaniers, une information précise, synthétique et coordonnée des changements liés au rétablissement d'une frontière tierce.

En septembre, un **webinaire commun douane/direction générale de l'Alimentation ouvert par Olivier Dusopt**, a ainsi acté le lancement de la campagne de communication pour remobiliser les opérateurs économiques français en vue du rétablissement des formalités aux frontières.

La fin de l'année 2020 a vu les campagnes de communication s'intensifier principalement à destination des entreprises européennes, afin de les préparer au rétablissement des formalités douanières pour les flux entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. En effet, environ 80 % des flux qui passent la frontière transmanche par les Hauts-de-France sont en provenance ou à destination d'un autre État de l'UE que la France.

Une campagne d'information opérationnelle dédiée a été mise en place avec l'appui du réseau des attachés douaniers, de la mission action économique et entreprises, des fédérations professionnelles européennes et de la Commission européenne. Elle s'est appuyée prioritairement sur les réseaux sociaux avec la mise en ligne de différentes vidéos bilingues présentant le dispositif de la frontière intelligente. Les entreprises parte-

La préparation des entreprises s'est donc poursuivie tout au long de l'année 2020. Marquée par le contexte de la pandémie de la Covid-19, depuis mai 2020, cette préparation s'est faite par le biais de webinaires douane-entreprises, plus de 40 entre mai et décembre.

La préparation personnalisée des entreprises s'est également poursuivie : plus de 380 entreprises grands comptes ont ainsi bénéficié de cet accompagnement depuis 2018.

naires ont largement diffusé une série de dépliants multilingues (français, anglais, allemand, portugais, espagnol, italien, russe, bulgare, roumain et polonais), expliquant les nouvelles obligations s'imposant aux transporteurs.

Un guide douanier de préparation au Brexit, pédagogique et didactique, a été élaboré en concertation avec l'ensemble des services réglementaires concernés, reprenant de façon exhaustive les formalités de dédouanement et de sécurité obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2021.

Une campagne de publicité à destination des voyageurs en provenance et à destination du Royaume-Uni a également été déployée afin de les informer sur les conséquences du Brexit : ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2021, les résidents britanniques en voyage dans les pays de l'Union européenne peuvent bénéficier de la détaxe, c'est-à-dire d'un remboursement de TVA sur les produits achetés durant leur séjour.

En outre, de nouvelles formalités liées aux franchises douanières, au transport de denrées périssables et de plantes dans leurs bagages s'imposent désormais à tous les voyageurs en provenance du Royaume-Uni.

Au cours du mois de décembre, une campagne d'affichage a été déployée dans les gares et les aéroports. De plus, un guide voyageurs synthétisant la réglementation qui leur est applicable a été diffusé en fin d'année 2020. Une série de dépliants sur le thème « Voyagez tranquille » a été actualisée et adressée aux services douaniers afin qu'ils puissent informer les voyageurs.



RÉUSSIR LE BREXIT



PHOTO

> Le jour J: reportage photos

Retour en images sur le jour où le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne – La douane mobilisée à Calais et en Gare du Nord.





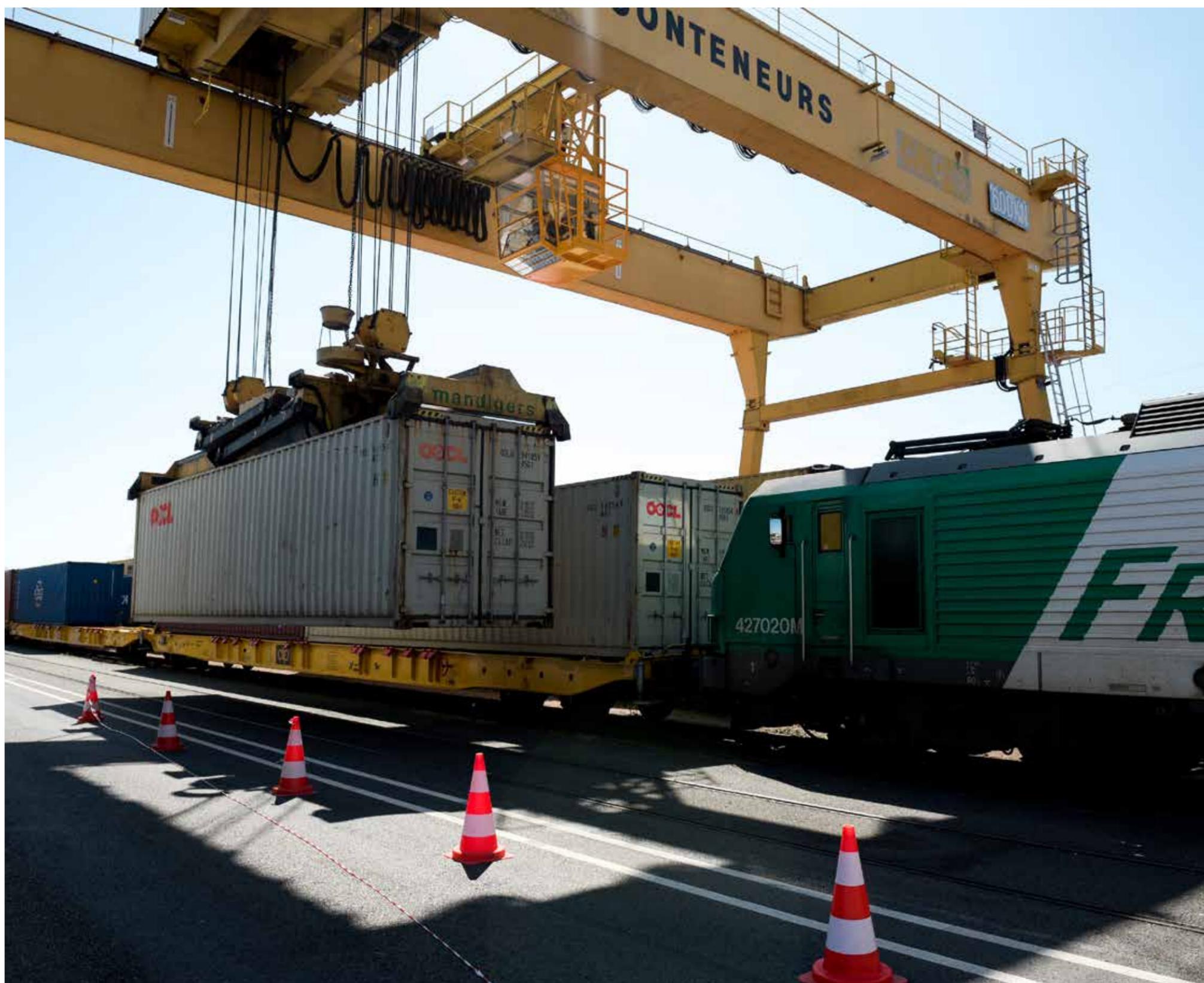
03

03

RENFORCER ET MODERNISER LA DOUANE

- > L'amélioration des conditions de travail au coeur de nos préoccupations
- > Le renforcement du rôle de la douane en tant qu'administration de la frontière et administration de la marchandise

RENFORCER ET MODERNISER LA DOUANE



L'unification du recouvrement des recettes fiscales, douanières et sociales, qui se traduira par un portail commun de recouvrement, poursuit un objectif d'intérêt général de simplification et d'amélioration du parcours des usagers. Elle se traduit notamment par le transfert à la direction générale des finances publiques de plusieurs pans de la fiscalité aujourd'hui gérés par d'autres administrations, dont la douane.

Avec le transfert de l'essentiel de ses missions fiscales vers la DGFIP, qui a vocation à se poursuivre jusqu'en 2024, la douane se renforce et s'affirme comme l'administration de la frontière et l'administration de la marchandise.

RENFORCER ET MODERNISER LA DOUANE



AGENTS

> L'amélioration des conditions de travail au coeur de nos préoccupations

Afin d'assurer au mieux ses missions de protection du territoire, la douane a lancé des projets de modernisation de ses équipements à destination des agents de la branche de la surveillance.

1. Le projet AGNET (Access Gate Network)

Cette application doit permettre de doter l'ensemble des agents de la surveillance terrestre d'un nouveau moyen de communication. Il s'agit d'un moyen de communication longue portée déployé sur les smartphones professionnels, destinés à échanger des informations et coordonner les opérations de manière sécurisée.

La phase pilote de cette nouvelle application a été lancée en juillet 2020. 530 agents ont été progressivement formés pour le lancement des opérations de test en condition réelle qui ont eu lieu entre octobre et décembre 2020. L'objectif est de tester la capacité de cette application à répondre aux besoins métier des agents de la surveillance.

2. Réforme de l'habillement

Autre volet de la modernisation des moyens de la surveillance, l'habillement des agents a subi de profonds renouvellements. C'est en effet un élément de travail quotidien des personnels de la surveillance, qui participe également à l'image de la douane auprès des usagers.

La modernisation en cours a pour objectif d'améliorer le confort, la sécurité et la technicité des équipements

(lunettes polarisées, gilets pare balles, chaussures notamment).

Par ailleurs, et dans le cadre du plan Egalité professionnelle, l'équipement féminin est également revu pour donner plus d'aisance aux agentes lors des contrôles.



Chiffres-clés RH de la douane

16 897

ETP (nombre d'agents)



38,5%

TAUX DE FÉMINISATION



51,8%

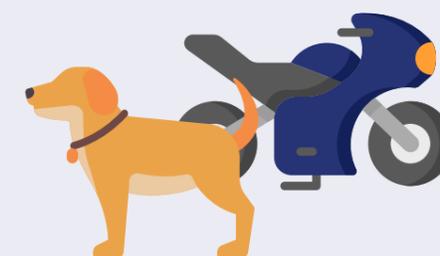
AGENTS DE LA BRANCHE ADMINISTRATION GÉNÉRALE/ OPÉRATIONS COMMERCIALES



48,2%

AGENTS DE LA BRANCHE SURVEILLANCE

Spécialistes



MARINS **567**

PERSONNELS AÉRIENS **157**

MOTOCYCLISTES **237**

MAÎTRES DE CHIEN **259**

ENQUÊTEURS ET AGENTS DE RENSEIGNEMENT DNRED **782**

OFFICIERS DE DOUANE JUDICIAIRE **239**

INFORMATIENS **427**

RENFORCER ET MODERNISER LA DOUANE



SÉCUR

> **Le renforcement du rôle de la douane en tant qu'administration de la frontière et administration de la marchandise**

Les évolutions de l'environnement économique, politique et sécuritaire incitent la douane à renforcer son action pour la protection du territoire et des citoyens et la sécurisation des flux, en combattant la criminalité organisée.



 **100 Mds €**

montant des transactions via le e-commerce en France (soit 10% du commerce de détail)

200 000

sites marchands de e-commerce

1. Rester vigilant face à l'essor du e-commerce, et la problématique de la frontière numérique

Des millions d'envois sont effectués via le commerce en ligne chaque année à destination des consommateurs français. Le très fort développement de ce type de commerce impose de sécuriser les ressources fiscales, de s'assurer de la conformité aux normes de ces marchandises et de garantir l'équité d'une part entre les e-commerçants français et certains e-commerçants peu scrupuleux, et d'autre part entre le commerce physique de détail et le commerce en ligne.

La douane est déjà présente dans les centres de dédouanement de colis postaux et de fret express, afin notamment de lutter contre le phénomène des contrefaçons. L'objectif désormais est de sécuriser les perceptions douanières, de mieux lutter contre les trafics grâce à de nouveaux processus de contrôle et de nouveaux outils de ciblage.

Dans le même temps, la franchise TVA pour les petits envois en provenance de pays tiers dont la valeur est de moins de 22€, qui créait une forte distorsion en défaveur des commerçants européens, sera supprimée au 1^{er} juillet 2021.

RENFORCER ET MODERNISER LA DOUANE



COLIS
environ en fret express ou postal
et 4 millions d'envois en fret cargo

FR

second marché e-commerce
européen après l'Allemagne

2. FRANCE SÉSAME, le projet de point de contact unique numérique pour le passage frontière des marchandises

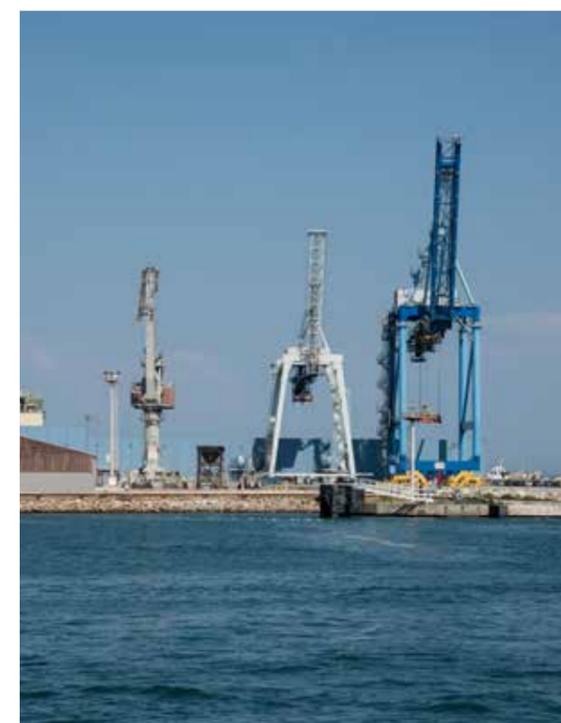
Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de performance de la logistique en France lancé en 2019.

La douane est pilote pour la mise en place du point de contact unique pour la gestion des formalités et l'exécution des contrôles de marchandises soumises à réglementations sanitaires et phytosanitaires.

Le lancement officiel de ce projet interministériel qui associe la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF), la Direction générale de l'Alimentation (DGAL) et la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) a eu lieu en juin 2020.

La plateforme de services numériques FRANCE SESAME sera déployée dès 2021 sur les ports du Havre, de Dunkerque et de Marseille.

Calendrier : un premier lot de services numériques « cœur » (suivi en temps réel des formalités administratives, gestion des rendez-vous SPS, notifications, dossier d'import numérique, supervision des processus, Portail, etc.) sera mis en service au second semestre 2021. Deux autres lots de services numériques seront livrés d'ici 2022.



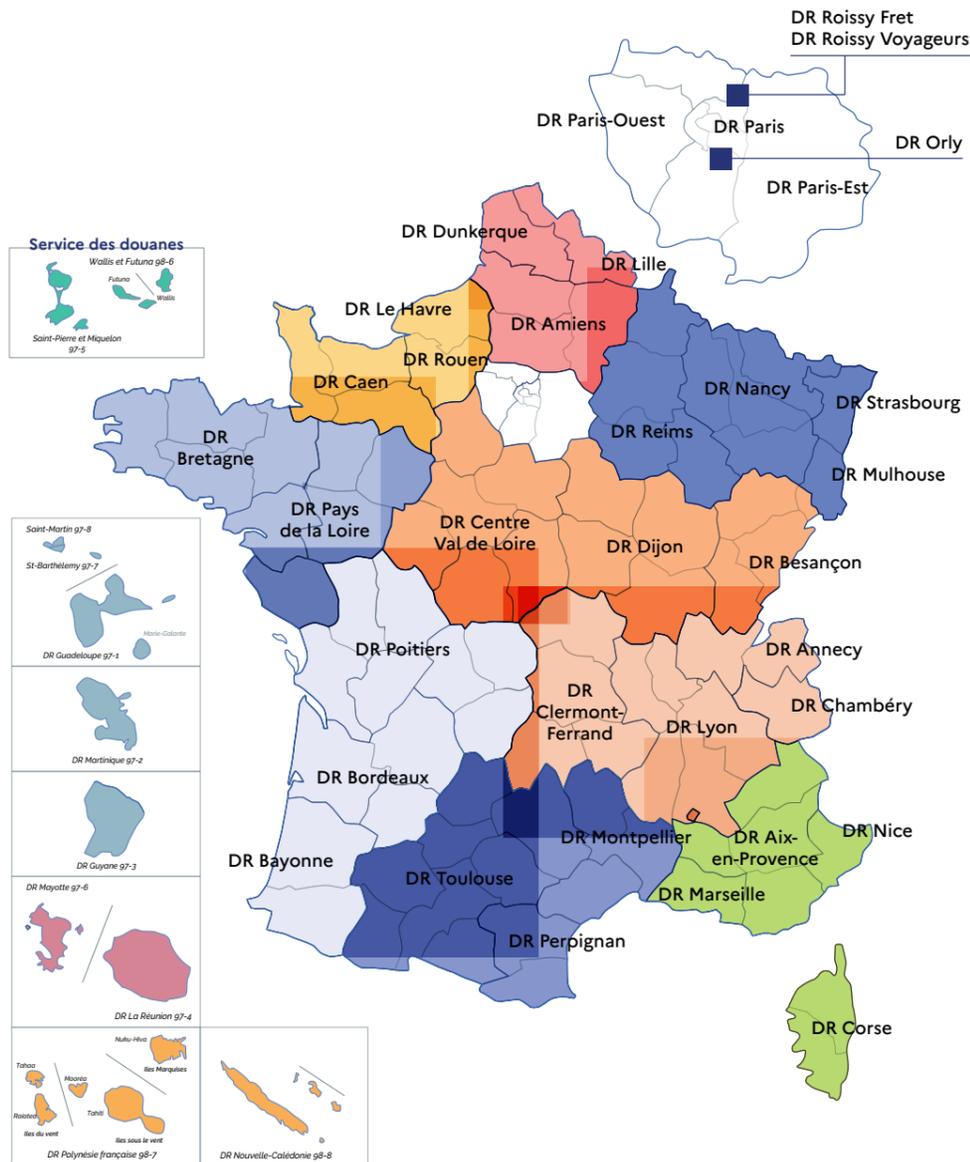


ANNEXES

- > Organisation territoriale
- > Moyens budgétaires et matériels
- > Organisation fonctionnelle de la douane
- > Fiscalité douanière
- > Stupéfiants et tabacs
- > Contrefaçons

ANNEXES

> Organisation territoriale de la DGDDI (métropole et outre-mer au 1^{er} juillet 2020)



Légende

 DI Hauts-de-France	 DI Normandie	 DI Auvergne-Rhône-Alpes
 DI Grand-Est	 DI Bretagne-Pays de la Loire	 DI Occitanie
 DI Bourgogne-Franche-Comté-Centre-Val de Loire	 DI Nouvelle-Aquitaine	 DI Provence-Alpes-Côtes d'Azur-Corse
 DI Antilles-Guyane	 DI Île-de-France	 DI Paris-Aéroport

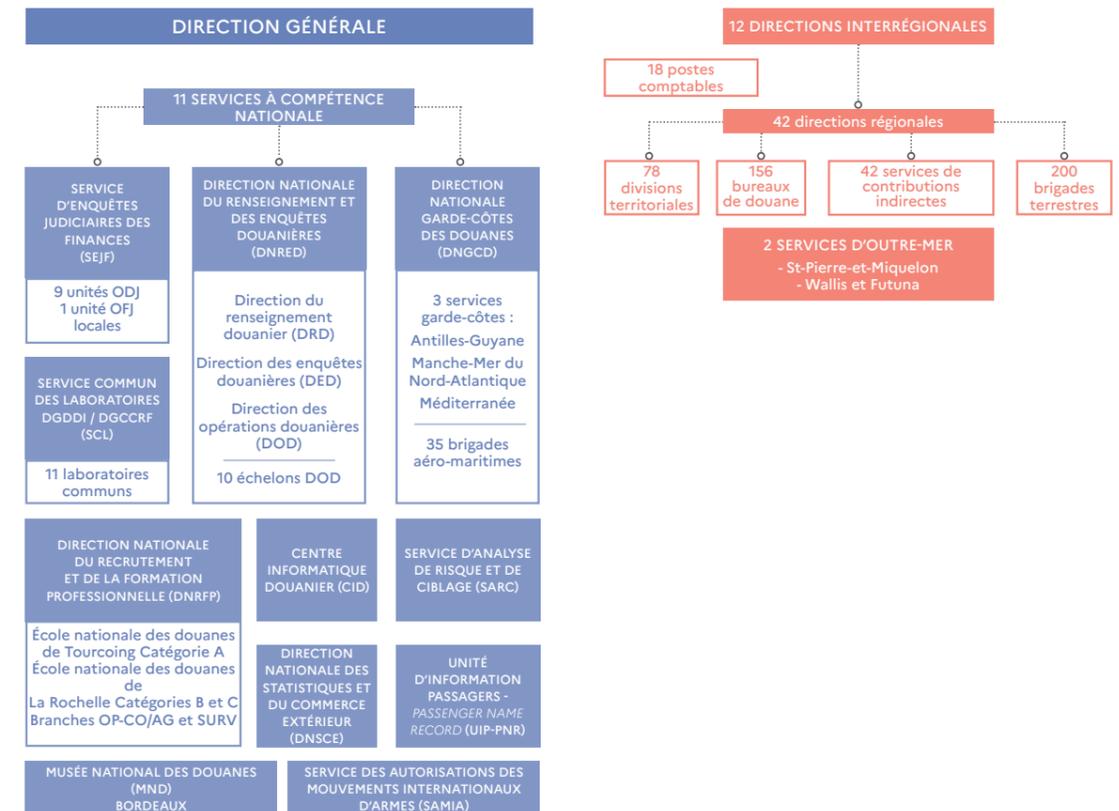
> Moyens budgétaires et matériels

BUDGÉTAIRES
(Dépenses constatées en M€ hors SCL et hors cotisation CAS-pensions)

	2020
PERSONNEL	863,9
FONCTIONNEMENT ET DÉPENSES DIVERSES	182,9
INTERVENTIONS	81,8
INVESTISSEMENTS	38,3
TOTAL	1166,9
COTISATIONS PENSIONS	382,9

		NOMBRE DE	2019	2020
PARC TERRESTRE	Véhicules		2710	2718
	Motos		460	464
FLOTTE NAVALE ET AÉRIENNE	Patrouilleurs garde-côtes de 53 m		1	1
	Patrouilleurs garde-côtes de 43 m		2	2
	Vedettes garde-côtes de 19 à 32 m		15	15
	Vedettes de surveillance rapprochée de 10 à 14 m		13	13
	Bateaux-école		3	4
	Avions biturbines		7	7
MATÉRIEL DE DÉTECTION	Avions monomoteur		-	-
	Hélicoptères		9 (dont 5 EC 135)	9 (dont 5 EC 135)
	Scanner fixe		1	1
	Scanners mobiles		4	3
	Appareils à rayons X		88	90
	Densimètres		125	125
	Analyseurs de particules		55 (dont 46 Ionscan 600-nouvel équipement)	57 (dont 46 Ionscan 600-nouvel équipement)
	Radiamètres		68	68
	Spectromètres		62 (nouvel équipement-spectromètre Rigaku)	98 (nouvel équipement-spectromètre Rigaku)

> Organisation fonctionnelle de la douane



ANNEXES

> Fiscalité douanière : évolution en millions d'euros

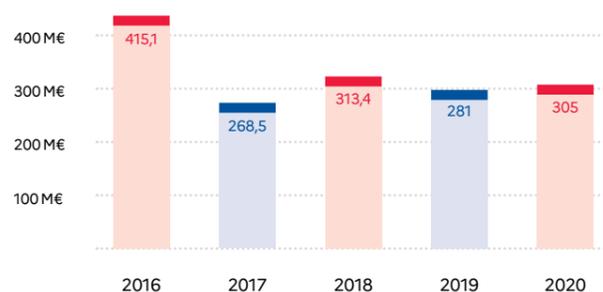
ÉVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES EN MILLIONS D'EUROS (détail)*

	2019	2020
DÉDOUANEMENT	8 568	7 556
Droits de douane	2 248	2 087
TVA import	6 292	5 450
Autres	28	19
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT	56 276	47 009
TICPE	33 321	28 451
TSC DOM	554	502
TVA pétrole	11 407	8 021
TICGN + TICFE + TICHLC	10 263	9 555
Taxes et rémunérations pour le compte de professionnels du pétrole	9	9
TGAP	722	471
CONTRIBUTIONS INDIRECTES (CI)	17 638	19 340
Alcools et boissons	4 125	4 004
Tabacs	13 485	15 328
Autres CI	28	8
OCTROI DE MER ET ACTIVITÉS MARITIMES	1 972	1 833
Octroi de mer	1 372	1 313
Droits de ports	556	475
DAFN	45	45
TSVR-TAXE SUR CERTAINS VÉHICULES ROUTIERS (DITE TAXE À L'ESSIEU)	181	175
AUTRES TAXES	466	362
TOTAL	85 101	76 275

- TICPE: taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques.
 - TSC DOM: taxe spéciale de consommation dans les DOM - TICGN: taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel - TICFE: taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité.
 - TICHLC: taxe intérieure de consommation sur les houilles, lignites et coques dites « taxe charbon ».
 - TGAP: taxe générale sur les activités polluantes - DAFN: droit annuel de francisation et de navigation.

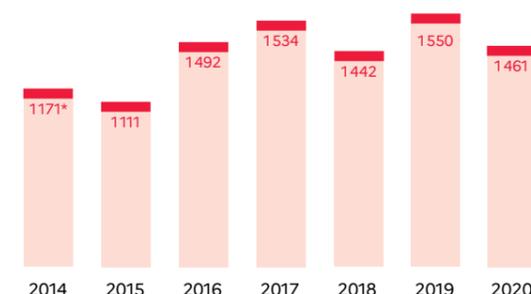
* Une baisse des recettes en 2020 est une conséquence directe de la crise sanitaire.

ÉVOLUTION DU MONTANT DES DROITS ET TAXES REDRESSÉS DEPUIS 2016 EN MILLIONS D'€



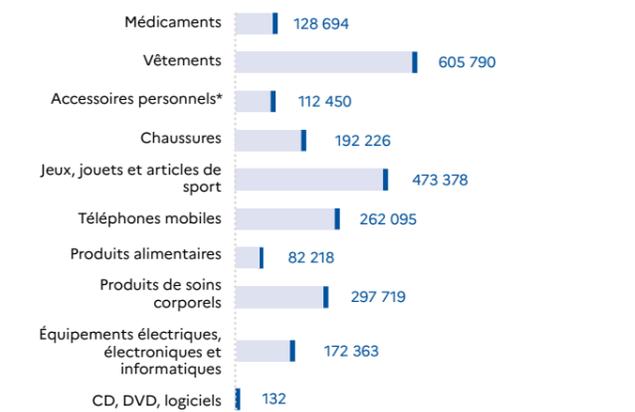
> Contrefaçons

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION DES ENTREPRISES AUPRÈS DE LA DOUANE POUR INTERCEPTER LES CONTREFAÇONS



* Changement de mode de comptabilisation

PRINCIPALES SAISIES DE CONTREFAÇONS PAR TYPE DE PRODUITS (EN NOMBRE D'ARTICLES)



* Lunettes, sacs, bijoux, etc.

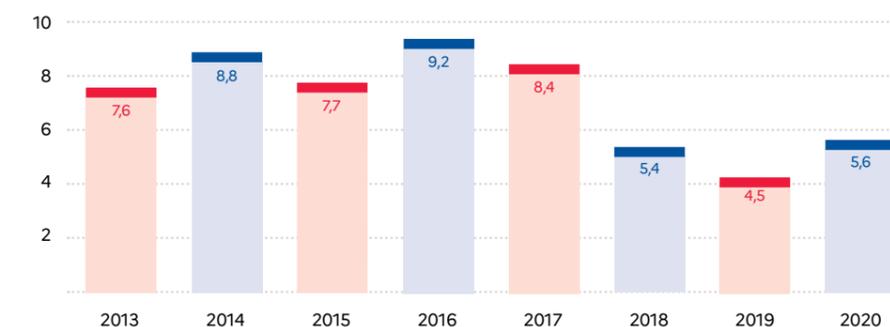
> Stupéfiants et tabacs : données générales

DONNÉES GÉNÉRALES* SUR LES SAISIES DOUANIÈRES PAR TYPE DE PRODUIT

* Arrondies au dixième.

	2019		2020	
	QUANTITÉS/DOSES (d)*		QUANTITÉS/DOSES (d)*	
SAISIES DE STUPÉFIANTS	Saisies sur le territoire national et en haute mer	Saisies à l'étranger	Saisies sur le territoire national et en haute mer	
Cocaïne	8,80 t	15,23 t	9 t	
Cannabis	52,30 t	6,56 t	60,30 t	
Khat	25,31 t	190	14,61 t	
Héroïne et opiacés	338,64 kg	4,40 kg	359,80 kg	
Amphétamines	661,59 kg et 486 d	-	359 kg et 941 d	
Drogue de synthèse	744,89 kg et 417 d	0,50 kg	1161 kg et 27132 d	
LSD	15 246 d	-	15 701 d	
Ecstasy	1 183 381 d	9 kg	833 974 d	
Psychotropes	117,82 kg et 667 416	-	563 kg et 165 831 d	
Précurseurs	12,35 t	333 kg	1,16 t	
Autres drogues	197,97 kg	1 kg	183,5 kg	
TOTAL GÉNÉRAL	100,7 t	22,33 t	88,72 t	
	QUANTITÉS/DOSES (d)*		QUANTITÉS/DOSES (d)*	
SAISIES DE TABACS	Saisies sur le territoire national et en haute mer	Saisies à l'étranger	Saisies sur le territoire national et en haute mer	Saisies à l'étranger
Tabacs	360,30 t	22,3 t	284,54 t	0,07 t
TOTAL GÉNÉRAL	17 298		15 441	

ÉVOLUTION DES SAISIES DE CONTREFAÇONS DEPUIS 2012 (EN MILLIONS D'ARTICLES)



Directrice de la publication : Isabelle Braun-Lemaire
Rédactrice en chef : Stéphanie Smaniotto
Rédactrices : Maïder Casanave et Béatrice Coutin-Payard
Crédits photos : ©Douane - Patrice Pontié
et Stéphanie Nicaise (1^{ère} de couverture)

Éditeur

Direction générale des douanes et droits indirects
11, rue des deux Communes - 93558 Montreuil Cedex
dg-com@douane.finances.gouv.fr

Les résultats 2020 de la douane sont en ligne sur :
www.douane.gouv.fr

Dépôt légal : avril 2021
ISSN : 2431-5494



**Direction générale
des douanes et droits indirects**

11, rue des deux Communes
93558 Montreuil Cedex

